

Circulaire à Messieurs les Curés.

MESSIEURS,

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF désirant connaître l'état de la population de cette Province d'une manière plus précise et plus détaillée qu'il n'a été fait jusqu'à présent, s'est adressé à nous pour lui procurer cette information par votre moyen. Nous vous manifestons ce désir avec d'autant plus de confiance, que vous avez donné en tout temps des marques non équivoques de votre zèle à seconder les vues du Gouvernement. Votre réponse consistera dans le retour du tableau ci-joint six ou sept semaines après la réception de la présente. Ceux d'entre vous qui demeurent dans le District de Mont-réal, feront parvenir leurs retours à Monseigneur l'Evêque de TELMESSE; ceux des autres Districts pourront nous l'adresser en droiture. L'intention de Son Excellence est que vous puissiez requérir, au besoin, l'assistance des Magistrats et Officiers de Milice de vos paroisses respectives pour accélérer votre travail. Il doit leur être envoyé des ordres à ce sujet. Le dénombrement des Protestans sera fait par leur clergé,

Je suis bien parfaitement,

MESSIEURS,

Votre très humble et très obéissant Serviteur,

(Signé.) ✠ J. O. EV. DE QUEBEC.

Québec, 1 décembre 1822.

Bon pour copie.